

SOCIETE MEDICALE DES TROIS-RIVIERES

Séance du 8 avril 1921.

M. le Docteur Renaud traite "des Chocs et Brûlures Electriques" et relate deux cas très intéressants.

M. le Docteur Normand, vice-président du Collège des Médecins, donne un résumé des délibérations du Conseil de Discipline au sujet des poursuites pour trafic de drogues, et attire l'attention des membres de la Société sur la partie réelle de la loi fédérale des narcotiques et aussi sur les moyens employés par les agents du gouvernement pour surprendre les médecins.

La question des modifications à faire au tarif pour le détailler, afin de répondre au régistraire, est mise de côté, le rapport du Comité nommé à cette fin, n'étant pas agréé par les membres présents et on décide de maintenir le tarif tel que rédigé.

(Signé) Dr. C. A. Bouchard,
Secrétaire.

SEANCE DU 13 MAI 1921.

Le Docteur O. Desjardins rapporte l'observation d'un cas de pleurésie du médiastin.

Le Docteur C. A. Bouchard relate l'histoire d'un cas de tumeur dite stercorum ayant nécessité la résection d'une partie du côlon.

Ces deux travaux soulèvent une discussion scientifique intéressante.

Le Président, M. le Dr. O. Tourigny, fait rapport qu'à une dernière réunion de la Chambre de Commerce locale il a réussi à faire laisser sur la table un rapport au sujet de la question de l'aqueduc des Trois-Rivières. C'est déjà une victoire et le président espère que la Chambre de Commerce tiendra compte de la position prise par la Société Médicale des Trois-Rivières sur cette question.

Dr. C. A. Bouchard,
Secrétaire.